



CSA du 10 septembre 2026

Madame la Présidente,

Nous nous réunissons en CSA pour discuter et selon la terminologie officielle et administrative « coconstruire » le plan équité et d'accompagnement des agents du SPIP de la Charente.

Avant d'évoquer l'unique point à l'ordre du jour, nous ne pouvons que rappeler l'état de la fonction publique d'État laminée par des années de politique visant à faire toujours plus avec toujours moins. Le système tient, tant bien que mal, grâce à l'abnégation des agent.e.s présent.e.s. Cependant cela ne pourra perdurer longtemps sans induire des conséquences psychiques et physiques et altèrent à la longue la santé des agents de la fonction publique.

Le SPIP de la Charente n'est pas une île préservée. Sur l'année 2026, il n'y a jamais eu autant d'agents en arrêts de travail, pour une partie d'entre eux, il s'agit d'arrêts de travail longs. Cela doit nous interroger collectivement. Notamment sur le lien entre dégradations des conditions de travail et altération de la santé des agent.e.s. Pour la CGT IP, le plan équité et d'accompagnement des agents n'est pas la meilleure des réponses. La CGT IP SPIP 16 sollicite, de nouveau, l'intervention de la psychologue du travail, demande ancienne, et non la venue de la mission de soutien. A force d'ignorer nos appels, nous pouvons craindre une augmentation des RPS, donc des arrêts maladie.

Les priorités se succèdent, sans cesse, si bien qu'à la fin nous ne savons plus ce qui est réellement une priorité. Une massification des incarcérations, quasiment 90 000 personnes détenues, une massification des suivis en milieu ouvert, une multiplication des programmes de prise en charge qui se doivent d'être mis en œuvre quoi qu'il en coûte. L'accroissement des attentes et exigences de l'administration envers ses agent.e.s. Cela entraîne une perte de sens du travail et des personnels qui se démultiplient pour faire face à la charge de travail.

Quoi qu'on en dise la fonction publique se dégrade, les conditions de travail, le management très vertical, spécificité très française, amplifiée au sein de la DGAP, le niveau des salaires, les restrictions budgétaires passées et à venir.

Pour toutes ses raisons, nous appelons les agents à se mobiliser le mardi 29 septembre 2026, journée de mobilisation intersyndicale de la fonction publique.

Pour en revenir à l'unique point à l'ordre du jour, la lecture de la note du directeur interrégional du 6 mai 2026 ne manque pas de nous interroger sur le bien fondé des plans d'équité et d'accompagnement des agents faite d'un mélange de sanctions pour les agents absents et de reconnaissances pour les agents les plus « assidus ».

Non satisfaite de rendre ses agents malades, l'administration compte maintenant les en sanctionner.

La CGT IP ne cautionnera jamais ces pratiques et invite l'administration à mener une conduite du changement vers davantage de bienveillance pour ses agent.e.s.